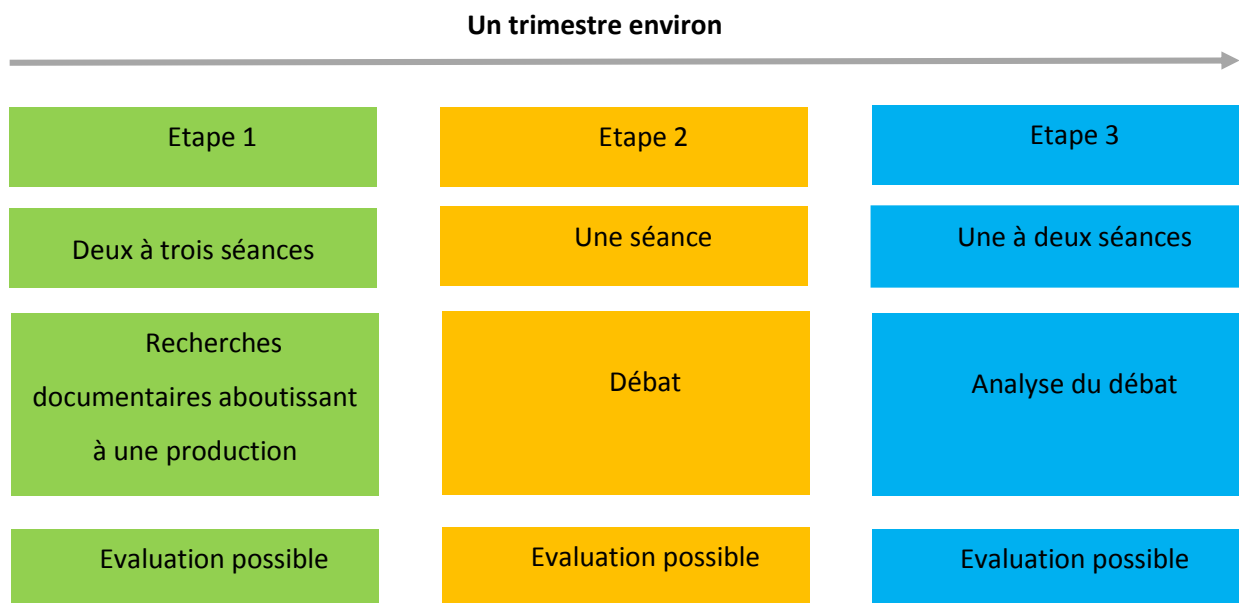


Volet 2 Organiser un débat en classe, un exemple de mise en oeuvre

Dans ce deuxième volet est présentée la manière dont on peut mettre en oeuvre l'organisation de débats en classe, à partir de l'exemple d'une progression en classe de terminale sur le thème de la laïcité sur une durée d'un trimestre. C'est en effet le temps qu'il faut compter pour mener les trois étapes de la mise en oeuvre d'un débat tel qu'il est recommandé par les programmes (voir volet 1) : deux séances pour la préparation du débat, 1 séance pour le débat proprement dit, deux séances pour l'exploitation du débat en classe, soit 5 séances et donc 10 semaines de cours (l'EMC ayant lieu une fois tous les 15 jours, soit 1/2h par semaine), auxquelles il faut ajouter 2 semaines de vacances, ce qui fait 12 semaines en tout. C'est le contenu qu'on peut donner à ces différentes séances, et l'organisation du débat, qui seront présentés ici.

Figure 1 Les étapes d'un débat en EMC



1. Première étape, les recherches documentaires aboutissant à une production

La première séance est une séance introductive. Elle consiste à présenter le thème qui sera abordé pour le débat, la manière dont se déroulera le débat ainsi que l'organisation des séances à venir. Par exemple, en classe de terminale, la première des thématiques au programme est celle de la laïcité. Le premier sujet de débat retenu a été « faut-il autoriser le port du voile à l'école ? ». L'objectif est que les élèves réfléchissent à la laïcité à l'école, à sa législation, à ses enjeux. Les élèves sont ainsi répartis par groupes de 3 ou 4, et chargés de mener des recherches, sur internet en salle informatique ou au CDI, et d'élaborer un dossier constitué des éléments suivants :

a. Un dossier documentaire composé :

- Des différents textes en vigueur sur la laïcité et d'un extrait de débats parlementaires sur le sujet.
- Une analyse présentant l'évolution de ces textes au cours du XXème siècle. La consultation du site de la Documentation Française est recommandée.
- Des extraits de journaux montrant les enjeux de la loi sur la laïcité à l'école, et ce qui pose problème.
- Un tableau récapitulatif présentant les arguments pour et contre le port du voile à l'école.

b. Un tract, au format A5, avec au verso le logo de leur parti (à inventer), une image (une caricature par exemple), un slogan. Au verso, une liste d'arguments (pour ou contre).

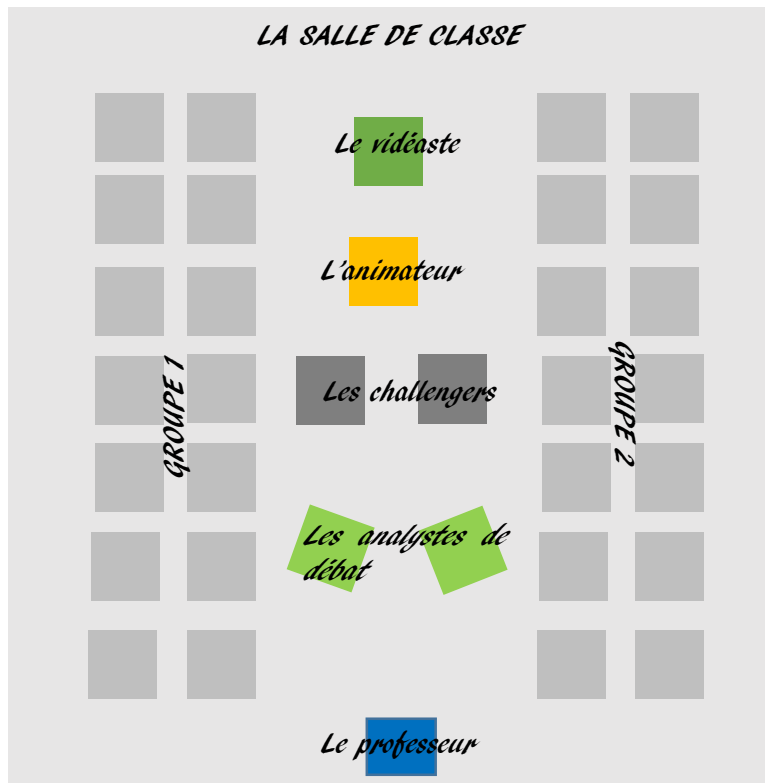
Outre la séance de présentation, les élèves disposent de deux séances pour réaliser leurs recherches et leur dossier. Ce travail est évalué sur 2 points.

2. Deuxième étape, le débat argumenté.

On peut envisager différentes formes de débats argumentés. Outre le débat **informel**, auquel les élèves ne sont pas étrangers, car il surgit généralement spontanément dans la classe dès qu'une question socialement vive y est évoquée, on peut aussi citer le débat présidentiel, là encore bien connu des élèves. Ce ne sont cependant ni l'un ni l'autre qui seront présentés ici, le premier car il n'est pas réglé, le deuxième car il mettrait en avant deux élèves, sans permettre aux autres de s'exprimer.

Le premier débat présenté ici pourrait être appelé « **face à face** ». On peut le représenter de la manière suivante :

Figure 2 Le débat « face à face »

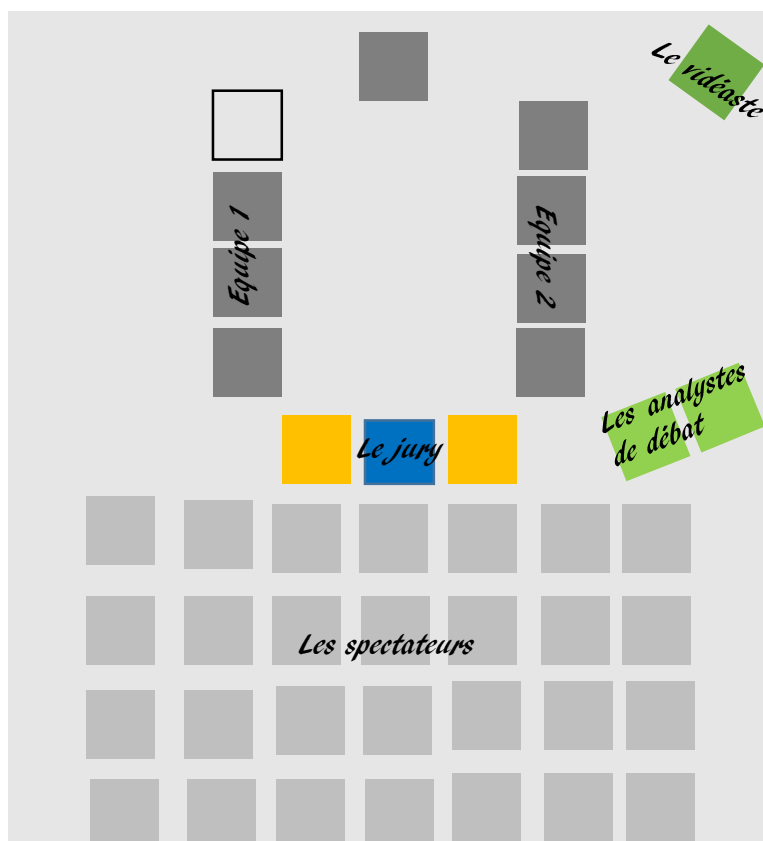


Ce premier mode de débat présente l'avantage de faire intervenir toute la classe, ici représentée en classe entière, mais divisée en demi-groupe dans le cadre de l'EMC. Dans cette configuration, six élèves occupent une place centrale : les **challengers** sont chargés de mener le débat, sous la direction de l'**animateur**, qui pose les questions et distribue la parole. Deux **analystes de débat** sont chargés quant à eux de donner leurs impressions et d'indiquer les temps forts du débat, sur un fil twitter créé pour l'occasion. Le tweet présente l'avantage d'obliger à la concision, et de donner des informations en temps réel, auquel l'animateur a accès et qu'il peut relayer. Le **vidéaste** filme le débat et devra proposer à l'issue du débat un court-métrage reprenant là encore les temps forts du débat. Les autres élèves, divisés en **deux groupes**, ont la possibilité d'intervenir pour aider le challenger de leur camp.

Ce débat donne lieu à une **évaluation** : chaque élève se voit attribuer une note de départ de 10/20, qui varie en fonction de la qualité de son dossier (/2 points) et de ses interventions. Les 6 élèves les plus impliqués dans le débat sont assurés d'avoir une bonne note, car il s'agit de valoriser leur travail. Les autres élèves peuvent gagner des points, soit en intervenant au cours du débat, soit en glissant sous forme écrite un argument à leur challenger.

Une autre forme de débat possible reprend les caractéristiques du **débat parlementaire**. Elle a été mise au point par la *Fédération Francophone de Débat*¹. Elle s'adresse plus particulièrement aux lycéens dans le cadre du projet « Graine d'orateurs ». Voici comment s'organise le débat :

Figure 3 Débat type parlementaire.



Le débat consiste à opposer **deux équipes**, d'une part le gouvernement, d'autre part l'opposition, chaque équipe étant composée de **quatre orateurs**. Les équipes découvrent le sujet sur lequel portera le débat 1 heure avant. Chaque orateur dispose de 6 minutes pour exposer ses arguments, dont 4 au cours desquels il peut, s'il l'accepte, répondre aux questions de la partie adverse. Le rôle de l'animateur consiste seulement à rappeler à chacun son temps de parole et à lui dire quand son temps de parole est écoulé. Un **jury** (composé de deux ou trois adultes) note chaque prise de parole, et déclare une équipe vainqueur à la fin du débat². Dans cette configuration, seuls huit élèves interviennent, auxquels on peut ajouter (ce que ne prévoit pas « graine d'orateur ») des analystes de débat et un **vidéaste**. On peut également associer des élèves au jury les associer au jury constitué du professeur et de deux autres adultes. Dans tous les cas, une grande partie de la classe est réduite au rôle de spectateur.

¹ <http://www.ffdebat.org/>

² Plus d'informations sur les règles du débat ici : <http://www.ffdebat.org/le-debat-ffd/>

3. Troisième étape : l'analyse du débat

A l'issue du débat, chaque élève doit rédiger un compte-rendu sous la forme d'un article de presse, d'une interview ou d'une caricature. La séance suivante est consacrée à l'analyse du débat à l'aide des différents documents élaborés par les élèves : les tweets, les articles de presse, le court-métrage.

La séance suivante (et dernière séance) prend la forme d'un cours classique : les différents éléments du débat sur la laïcité à l'école sont repris.

4. Aller plus loin : une progression sur l'année / une progression commune

Cette forme peut être déclinée sur l'ensemble l'année scolaire, l'avantage étant que les élèves, formés au débat, passent moins de temps à en comprendre la logistique et ont donc plus de temps pour en comprendre les enjeux. Par ailleurs la progression peut être menée avec plusieurs classes, voire devenir un projet d'établissement. Ainsi, au lycée J.Prévert à Boulogne Billancourt, nous avons décidé avec ma collègue d'histoire-géographie Elisa Capdevila de mener une progressions commune Terminale L / Terminale S, avec à l'issue du premier cycle de débat un débat commun à nos deux classes, qui ajoute ainsi une quatrième étape. Voici notre prévision de progression :

Figure 4 Progression commune TL / TS sur le thème de la laïcité en terminale

Etape 1, septembre / octobre	Etape 2 au retour des vacances de la Toussaint	Etape 3 novembre / : décembre	Etape 4 le 15 décembre, 16h30 / 18h
Trois séances : présentation + recherches	Une séance	Deux séances	Une séance
S1 Présentation S2 et 3 Recherches documentaires + Réalisation d'un dossier documentaire et d'un tract	Débat « face à face » en demi-groupe en TL et en TS, sujet : « faut-il autoriser le port du voile à l'école ? »	S1 Analyse du débat S2 Cours sur la laïcité à l'école	Débat type parlementaire TL + TS. Le sujet est découvert par les deux équipes une heure avant

A suivre : volet 3, des exemples de production d'élèves.